

# le bulletin

**Sacieres- st- Martin**

Janvier -2007



## Le mot du Maire



D'habitude , ce mot était l'occasion de vous présenter les vœux , mais cette année, nous avons décidé d'organiser une cérémonie pour cela . Je vous donne donc rendez-vous à la salle des fêtes de SACIERGES le dimanche

**21 JANVIER  
à 15 Heures .**

Je profiterai de l'occasion pour mettre à l'honneur les nouveaux nés de l'année 2006.

I usually presented you my best wishes for the New Year in the December bulletin.

But this year, we have decided to organize an informal ceremony .So, you are all invited in the « salle des fêtes » in Sacieres , on Sunday January 21st, at 3.00p.m.

On this occasion I will have a special word for the many babies who were born in our « commune », in 2006.

TH BERNARD

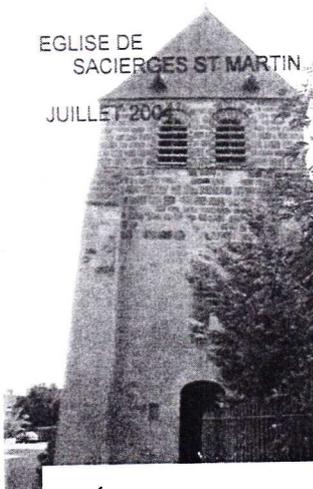


**HAPPY  
NEW  
YEAR**

**HAPPY NEW YEAR  
BONNE ANNEE 2007**

EGLISE DE  
SACIERGES ST MARTIN

JUILLET 2004



### Sacieres- Saint- Martin

Au VII<sup>e</sup> siècle, avant de s'installer à Sault (de saltus, soit Saint-Benoît-du-Sault actuellement), les moines étaient venus à Sacieres. Aotherius d'Aquitaine avait fait don de cette terre à l'abbaye de Fleury, après avoir reçu une guérison miraculeuse de Saint-Benoît, cela vers 660.

Sacieres vient de Capite Cervico (= tête de cerf) car un jour un paysan vit apparaître entre les bois d'un cerf, une croix de Christ auréolée d'une divine lumière.

Saviez-vous que si nous fêtons la chandeleur (de « candelata » = flamme), nos ancêtres aussi faisaient la fête le 2 février. Il s'agissait de la fête de la purification. Ils allumaient de grands feux pour purifier l'air et favoriser la vitalité de la nature. Le Pape Gélase supprima cette fête en 472, la remplaçant par la chandeleur. Février vient du latin « february » = purifier.

### Église Saint-Martin

Aux environs de l'an 1000, le prieuré de *Caput Servio* relevait du célèbre monastère bénédictin de Fleury (Saint-Benoît-sur-Loire) qui, selon la chronique, l'avait acquis, aux temps carolingiens, d'un seigneur du lieu guéri par l'intermédiaire de saint Benoît. Par la suite, chaque époque devait modifier la physionomie de l'église, en lui conférant au bout du compte sa personnalité actuelle. C'est ainsi qu'une inscription encore visible nous apprend que les chapelles latérales ont été construites à l'extrême fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Sur la petite place du village on se trouve aussitôt en face de la tour carrée du clocher, assez massive et étayée de gros contreforts, aux pierres apparentes à la hauteur de l'étage. La nef, plutôt trapue, est couverte de voûtes d'ogives sur ses deux travées que prolonge le chœur à chevet plat. L'église Saint-Martin n'a pas retrouvé ses vitraux emportés par un orage le 4 décembre 1876 et remplacés par du verre blanc. L. L.

## DATES

### Importantes :

- |  |  |
|--|--|
| 14 Janvier : pèlerinage de Lalande                 |  |
| 13 Janvier : Roméo et Juliette (sorties EQUINOXE ) | 10 Mars ;assemblée générale (comité des fêtes) |
| 19 Janvier : Roland MAGDANE ( sorties EQUINOXE )   |  |
| 27 Janvier : bal folk (comité des fêtes)           |  |
| 10 Février : belote (comité des fêtes)             | 15 Avril : marche UFOLEP                       |

# 11 Novembre 2008



Thierry BERNARD Maire de Sacierges St Martin ,accompagné du porte drapeau ,Mr le 1er Adjoint Guy AUTHIAT et entouré de plusieurs habitants de Sacierges( français et britanniques ) rend hommage aux anciens combattants de la commune.

## Plantations dans Chéniers



Une journée plantations , organisée par les habitants de Chéniers . Le soleil s'était même invité ce jour . Un vin chaud clôtura la plantation .



## Comité des fêtes de SACIERGES CALENDRIER 2006-2007

- 27 Janvier 2007 Bal folk
- 10 Février 2007 Belote
- 15 Avril 2007 Marche UFOLEP



### numMAIRIEque !

#### Testez le guichet dans votre mairie!

Le conseil général de l'Indre ,l'état, la Caisse des dépôts, en partenariat avec la Documentation française, et votre mairie expérimentent un nouveau service pour faciliter vos démarches administratives. Exemple : «J'ai un parent âgé qui ne peut plus rester chez lui: comment connaître les différents établissements qui peuvent l'accueillir ? ». » Je souhaite vendre ma maison. Quelles sont les formalités à remplir ?





## TELETHON

La vente de brioches au profit du téléthon s'est déroulée cette année par une vente sur commande de brioches. Une soixantaine de gâteaux se sont vendus, merci à tous les donateurs qui se sont mobilisés.

## SOCIETE DE CHASSE PRIVEE DE CHENIERS

Organise courant MARS

Son repas Chevreuil

Plus amples renseignements :  
Adressez vous à Mme MAUDUIT R



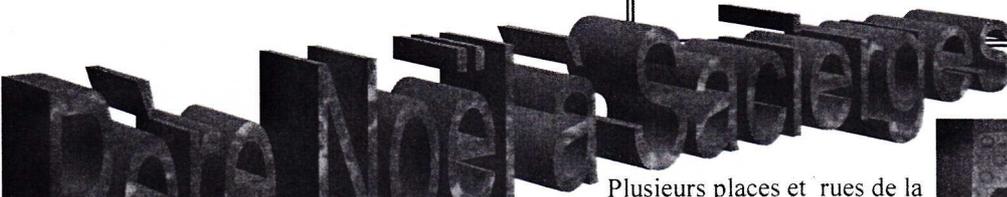
La commune de Sacierges remercie  
**Claire et Peter TILLEY**

du don de deux sapins qui se dressent dans le village.



### Veillée de Noël à Sacierges .

Organisée dans l'église, dimanche 24 Décembre à 20 H, une veillée se déroula autour d'une crèche. Rendez-vous est pris pour l'année prochaine.



Plusieurs places et rues de la commune ont été décorées par la volonté et le travail de certains des habitants. Un grand bravo à tous ces bénévoles.

Dans l'après-midi, sous un beau soleil, les enfants de la commune ont accroché sur les sapins, des guirlandes et des paquets.

En fin de journée, un goûter les attendait dans la salle des fêtes de Cheniers, goûter offert par le

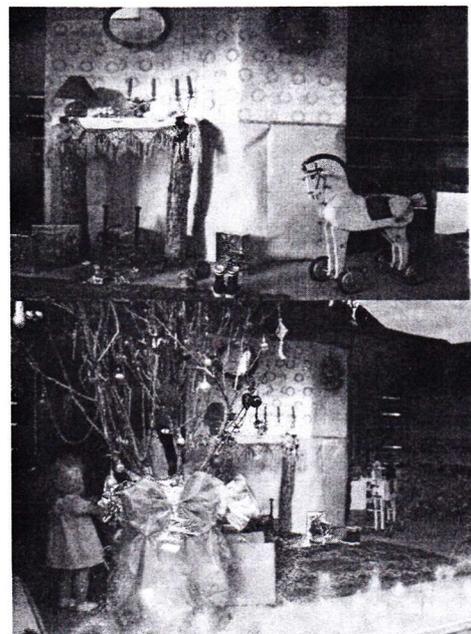
comité des fêtes de

SACIERGES.

Bien entendu on n'avait pas oublié d'inviter le père Noël.

C'est avec leurs parents et tous les personnes présentes que la soirée s'acheva, chocolat mangé et bu avec le traditionnel vin chaud.

Merci à tous ( plusieurs donateurs ont participé à ce goûter ) et à l'année prochaine.



## Bal musette à SACIERGES ST MARTIN

# thé dansant



Organisé par le comité des fêtes , un thé dansant s'est déroulé cette année dans la commune .De nombreux amateurs de danse se sont donnés rendez – vous ce jour dans notre salle des fêtes . Le comité regrette le manque évident d'intérêt pour ce genre de manifestation des habitants de la commune .

### CLUB DE L'AMITIE ROUSSINES SACIERGES ST MARTIN

Les activités sont les mêmes qu' en 2006.  
Réunion tous les 1ers mercredis du mois sauf  
Janvier(mercredi 10)  
Mini loto.Belote. Pétanque (à Roussines).  
Les réunions d'Avril et Octobre, sont remplacées par  
des repas. Choucroute et Pot au Feu .  
Présidente **CHAUVIN** Jacqueline (Roussines)  
Vice Présidente **DUBRAC** Michèle. Sacierges  
**PRINCE** Suzanne (Roussines)  
Trésorière **GABILLAUD** Jacqueline( Roussines)  
Secrétaire **JOLY** Olivane (St Benoît)  
Bienvenue à tous ceux qui souhaitent nous rejoindre.

Mercredi	14 Mars	repas mi Carème	Sacierges	Musette danse
Dimanche	25 Mars	Thé dansant	Roussines	Gégé musette
Mercredi	4 Avril	choucroute	Roussines	Musette danse
Dimanche	10 Juin	repas fête des Mères	Roussines	Musette danse
Mercredi	3 Octobre	pot au feu	Sacierges	Musette danse
Dimanche	28 Octobre	Thé dansant	Roussines	Gégé musette
Samedi	17 Novembre	repas fin d'année	Roussines	Musette danse

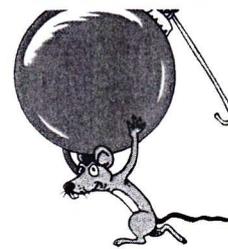
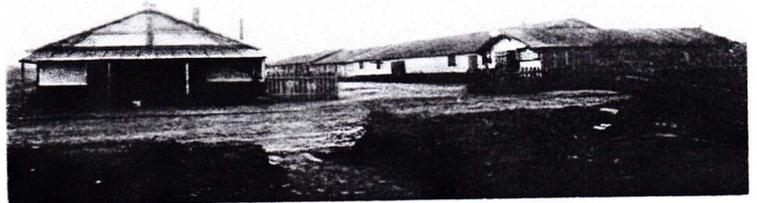
#### RECHERCHE

Avec l'idée de faire renaître les souvenirs de l'ancienne mine de Chéniers (commune de Sacierges) , le Collectif Embellissement demande à toutes les personnes qui détiennent des documents relatant l'activité de la mine ( photos , cartes postales, outils et autre) ,de nous prêter ces documents afin de les dupliquer ou de les prendre en photos .On est aussi à la recherche de souvenirs oraux.

Merci

Prendre contact avec **Guy AXISA 02 54 47 57 95**

1840 CHENIERES (Saône - Mines - Daraqumens et Grottes)



*Les sorties 2007 ne sont pas programmées*

### A NOTER

**BIBLIOTHEQUE DE CHENIERS**  
Ouverte tous les dimanches matins de :  
11h à 12h  
*Accessible gratuitement à tous*  
Adresse : ancienne école de Chéniers

**Service national**  
Ne pas oublier de se faire inscrire à  
la mairie dès l'âge de 16 ans

C'est avec regret que nous vous annonçons  
le départ de Mme **Catherine Fonte**  
(conseillère municipale) .

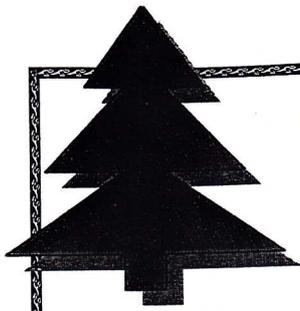
Elle déménage pour une autre région .  
Les habitants de Sacierges la remercient  
pour sa participation à la rédaction du  
BULLETIN

**Ouverture de la Mairie**  
Lundi 9 H à 12 H et 14 H à 17 H  
Mardi 14 H à 17 H  
Vendredi 14 H à 17 H  
Samedi 9 H à 12 H

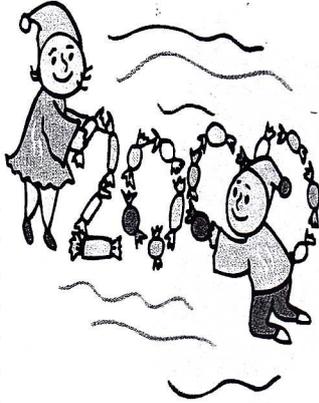
**Déchetterie du Colombier**  
Ouverture  
Mardi de 14 H à 18 H  
Jeudi de 9 H à 12H et de 14 H à 18H  
Samedi de 9H à 12 H et de 14 H à 18 H

Rédaction : Catherine FONTE  
Guy AXISA

Si vous n'avez pas reçu le bulletin chez vous demandez le à la Mairie ,



# CONCOURS DES MAISONS DECOREES POUR NOËL DE LA COMMUNE de SACIERGES



Les villages de la commune ont encore une fois revêtu leurs habits de fête : paquets accrochés , suspendus, enroulés .

### Liste des gagnants

- 1er = Mr et Mme GERARD
- 2 e = Mr et Mme BARITAUD Jacques
- 3 e = Mme LALEUF Roseline
- 4e = Mr et Mme AUBERT Guy
- 5 e = Mr et Mme LAMY D

Beaucoup de maisons ont été remarquées

AUBERT, BIARDEAU, BICHIER, BRETIN, DUBOIS, GOULIAS,

HAURAT, JANKOVSKI, ROUET, SMILLEY, VILLAUDIÈRE.

Et aussi ; AUPETIT, AXISA, BARITAUD P ET G, BOZON, BERNARD,  
GABILLAUD, GALLAUD, JOLLIVET, LANCERROTO, LAUDREL, MAUDUIT, MICHAUD,  
MOLTINI, MOULIN, SALINIÈRE, TASSOTO, TILLEY

Et pardon à ceux que nous avons pu oublier

*comité des fêtes de Sacierges St Martin*



Une rubrique qui se veut autocritique vient de naître . Ce n'est que de l'humour et doit être pris au deuxième degré :

Si vous voulez faire passer un message merci de me le faire parvenir ( Guy AXISA )



# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 10 OCTOBRE 2006

## Convocation du 28 septembre 2006

L'an deux mil six, le 10 octobre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Sacierges Saint Martin, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Thierry BERNARD, Maire.

**ETAIENT PRESENTS :** Messieurs : AUTHIAT Guy, AXISA Guy, BARITAUD Pascal, BERNARD Thierry, BIARDEAU Jean-Michel, COUSSEAU Marc, DELANAUD Pascal, DUBOIS Geneviève, DUBRAC Xavier.

**ETAIENT ABSENTS :** FONTE Catherine et PIPEREAU Georges,

**Votants :** 9

### **C.R.A.R.**

Le Maire informe le Conseil Municipal d'un courrier du C.R.A.R. que la distribution de la recette de la vente du domaine du Colombier se fera qu'à la dissolution du syndicat, c'est-à-dire, une fois les emprunts remboursés et le matériel vendu.

La commune de Prissac est acquéreuse de la ramée et des barrières.

La commune de Sacierges se porte acquéreuse du podium.

Aussi, le C.R.A.R. nous sollicite pour une délibération sur les points suivants :

- vente du matériel
- anticipation de l'emprunt hydraulique agricole,
- dissolution du syndicat pour fin 2007

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité.

### **VENTE TERRAIN COMMUNAL AU PEU**

La vente d'une parcelle du terrain sur le communal du Peu s'effectuera au profit de Melle JACQUIN et Mr DEMOUSSEAU.

Le montant de la vente sera égal au montant du bornage de la parcelle.

### **POINT SUR LES TRAVAUX**

Le Maire informe le Conseil Municipal que les travaux ont bien commencé de Sacierges au Plaix, et que la circulation sera déviée par Saint Civran et la route des vignes à partir du lundi 2 octobre 2006 pour une durée de 6 semaines.

En ce qui concerne les travaux de la bibliothèque de Chéniers et de la mairie, les devis sont arrivés pour la bibliothèque et en attente pour la mairie.

### **REDEVANCE FRANCE TELECOM 2006**

Le Maire donne connaissance au Conseil Municipal des dispositions du décret du 31/12/2004 fixant le montant annuel maximum de la redevance versée par France Télécom aux collectivités locales pour occupation du domaine public.

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité.

### **TAXES POUR LOCAUX VACANTS**

Le Maire donne lecture d'un courrier de la Direction Générale de la Comptabilité Publique, que la loi n° 2006-872 du 13 juillet 2006 portant engagement national pour le logement, par son article 471, autorise les communes où ne s'applique pas la taxe annuelle sur les logements vacants instituée à l'article 232 du Code Général des Impôts, à assujettir les logements vacants depuis plus de cinq ans à la taxe d'habitation.

Après délibération, le Conseil Municipal vote : 7 pour, 2 contres.

### **PROJET LIGNE GRANDE VITESSE LIMOGES-POITIERS**

Le Maire donne lecture au Conseil Municipal du courrier du Sénateur François GERBAUD et du Président du Conseil Général Louis PINTON, daté du 5 septembre 2006, relatif au projet de ligne à grande vitesse Limoges-Poitiers.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré s'oppose à la création d'une ligne grand vitesse Limoges-Poitiers qui risquerait de reléguer la voie Châteauroux-Paris au niveau secondaire et, en terme d'aménagement du territoire, laisser de côté l'ensemble des départements du grand centre soit près d'1,8 million d'habitants.

Le Conseil Municipal rappelle que l'Indre, s'appuyant sur l'expertise des Chambres Régionales et Départementale de Commerce et d'Industrie, a déjà fait connaître sa position sur les aménagements ferroviaires nécessaires à son territoire.

Le Conseil Municipal demande :

- la grande vitesse entre Limoges et Paris par Châteauroux, avec l'amélioration et la modernisation de la voie,

- l'interconnexion de cette ligne au réseau TGV irriguant l'Europe du Nord et de l'Est, gage d'un raccordement aux grands pôles de développement économique.

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 13 DECEMBRE 2006

## Convocation du 5 décembre 2006

L'an deux mil six, le 13 décembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Sacierges Saint Martin, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Thierry BERNARD, Maire.

**ETAIENT PRESENTS :** AUTHIAT Guy, AXISA Guy, BARITAUD Pascal, BERNARD Thierry, BIARDEAU Jean-Michel, COUSSEAU Marc, DELANAUD Pascal, DUBOIS Geneviève, DUBRAC Xavier.

**ETAIENT ABSENTS :** PIPEREAU Georges,

**Votants :** 9

### **RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE MME LAUDREL**

Le Conseil Municipal donne son accord pour le renouvellement du contrat de travail de Mme Françoise LAUDREL au 1<sup>er</sup> janvier 2007.

### **RENOUVELLEMENT CONVENTION ATESAT**

Le Maire informe le Conseil Municipal du renouvellement de la convention Atesat pour l'année 2007 reconductible en 2008 et 2009. La convention démarre au 1<sup>er</sup> janvier de l'année 2007.

Après avoir délibéré, le conseil accepte à l'unanimité.

### **INDEMNITES M. BURRI, RECEVEUR MUNICIPAL**

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'une indemnité de conseil est attribuée au receveur municipal à compter du 1<sup>er</sup> août 2006.

Le Conseil accepte à l'unanimité.

### **D.M. BUDGET PRINCIPAL**

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité.

### **ADHESION DE LA COMMUNE DE POULIGNY SAINT PIERRE A LA COMMUNAUTE DE COMMUNE :**

Le Maire présente au Conseil Municipal la demande de la commune de Poulligny Saint Pierre pour adhérer à la Communauté des Communes « Brenne – Val de Creuse ».

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité son adhésion.

### **COMMUNAUTE DE COMMUNES : MODIFICATION DES STATUTS « L'INTERET COMMUNAUTAIRE »**

Le Maire présente au Conseil Municipal la nouvelle rédaction des statuts de la Communauté de Communes Brenne Val de Creuse, l'annexe aux statuts intitulée « liste n° 1 », adoptés à l'unanimité par la Communauté de Communes Brenne Val de Creuse en séance du 9 Octobre 2006 sur la définition de l'intérêt communautaire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré approuve à l'unanimité.

### **DEMISSION DE CATHERINE FONTE**

Le Maire fait part au Conseil Municipal d'un courrier de Mme Fonte présentant sa démission au sein du conseil pour des raisons personnelles. Le courrier de Mme Fonte sera transmis à M. Le Sous-Préfet du Blanc.

Le Conseil Municipal accepte son départ et lui souhaite une bonne continuation.

### **QUESTIONS DIVERSES**

#### **Subventions 2007 :**

Le Maire donne lecture d'une demande de subvention de la part du lycée Raymond Loewy à La Souterraine qui organise du 5 au 10 février 2007 un voyage scolaire en Italie. Le Conseil Municipal accepte une aide pour un montant de 20 €.

L'Association « Crinières en Brenne » un haras national à Mezières en Brenne sollicite auprès de la commune une aire, le conseil municipal ne souhaite pas subventionner cette association.

Le Maire informe le conseil municipal de deux courriers de M. MISTERO et Melle SCOTT, résident à Le Peu rencontrant des problèmes de pression d'eau et qui souhaiteraient acquérir un bout de parcelle jouxtant leur propriété.

En accord avec le Conseil Municipal, le maire va faire effectuer le plus rapidement possible une augmentation de la pression de l'eau, si bien entendu les tuyaux supportent la pression.

Quant à l'acquisition du terrain jouxtant leur propriété, l'opération n'est pas possible puisque ce dernier est déjà vendu à M. DEMOUSSEAU et Melle JACQUIN.

#### **TRAVAUX DIVERS**

Suite à une réunion le 12 décembre dernier concernant le carrefour de la Croix de la Barre, un projet d'étude est en cours. Un architecte, Alexandre MARTIN doit se rendre sur les lieux ainsi qu'à la Minière afin de visualiser correctement les éventuels travaux.

Des appliques murales seront installées dans les chambres du gîte communal comme demandé lors d'une précédente réunion.

Les travaux de rénovation à la mairie sont en cours de réalisation et devraient être terminés pour les fêtes de fin d'année.

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 9 NOVEMBRE 2006

## Convocation du 6 novembre 2006

L'an deux mil six, le 9 novembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Sacierges Saint Martin, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Thierry BERNARD, Maire.

**ETAIENT PRESENTS :** Messieurs : AUTHIAT Guy, AXISA Guy, BARITAUD Pascal, BERNARD Thierry, BIARDEAU Jean-Michel, COUSSEAU Marc, DELANAUD Pascal, DUBOIS Geneviève.

**ETAIENT ABSENTS :** DUBRAC Xavier, FONTE Catherine et PIPEREAU Georges,

**Votants :** 8

### **P.N.R. NATURA 2000**

Le Maire indique que l'élaboration de l'étude complémentaire au document d'objectif du site Natura 2000 Vallée de l'Anglin et Affluents est achevée.

Dans le but de mettre en œuvre rapidement les premières actions, Monsieur Vivien AIRAULT, chargé d'études Natura 2000 au P.N.R. est venu en mairie pour remettre le document et a fait un exposé rapide des mesures concrètes qui peuvent concerner les agriculteurs de la commune à l'aide d'un diaporama.

Pour diffuser le document à l'ensemble de la population Monsieur AIRAULT se propose de rédiger un article à charge pour la commune d'assurer sa diffusion.

### **MISE A JOUR DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE ET DES SERVITUDES SUR LES DISTRIBUTIONS D'ELECTRICITE DE LA CARTE COMMUNALE**

Le Maire informe le Conseil Municipal d'un courrier de la D.D.E. de Châteauroux spécifiant que les servitudes instituées de part et d'autre de toute ligne électrique aérienne de tension inférieure à 130 kilovolts (basse et moyenne tension), sont supprimées conformément au décret n° 2004-835 du 19 août 2004.

Par contre les servitudes peuvent être instituées de part et d'autre de toute ligne électrique aérienne de tension supérieure ou égale à 130 kilovolts (pour Sacierges 225 et 400 kilovolts).

Après délibération, le Conseil Municipal approuve la mise à jour de la carte communale

### **REMBOURSEMENT FRAIS DE FORMATION**

Le Maire informe le Conseil Municipal d'une demande de Mme Tassotto, pour des remboursements de frais de déplacements et de panier, qui s'est rendu à deux reprises sur Châteauroux afin d'y effectuer un stage pour la commune.

Depuis le début de l'année 2006, le CNFPT ne prend plus aucun frais à sa charge.

Après délibération, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le remboursement des frais pour des formations à l'extérieur.

### **RECLASSEMENT OFFICE DE TOURISME DE ST BENOIT**

Le Maire donne lecture au Conseil Municipal du courrier du président de l'Office de Tourisme demandant aux 14 communes adhérentes à ce projet d'effectuer par délibération et lettre une demande de reclassement de l'Office de Tourisme de St Benoît à 1 étoile.

A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte ce projet.

### **REDEVANCE OCCUPATION DOMAINE PUBLIC EDF**

Le Maire donne lecture au Conseil Municipal du courrier du Syndicat Départemental d'Energies de l'Indre informant que le contrat de concession du département de l'Indre prévoit que le concessionnaire EDF est tenu de s'acquitter auprès des communes de la concession des redevances dues en raison de l'occupation de domaine public par les ouvrages de distribution d'électricité. Le contrat dispose que le SDEI percevra au nom des communes les redevances dues en raison de l'occupation du domaine public communal. Le SDEI est ensuite chargé de reverser cette redevance à chaque commune individuellement. Cette redevance, pour la commune de Sacierges, pour cette année, s'élèverait à 164,77 €.

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la délibération à prendre.

### **AUGMENTATION SALAIRE MME MARSAT**

Madame Marsat fait une demande par courrier d'une augmentation de salaire concernant son emploi en tant que régisseur de recettes municipales. Vu l'accroissement de l'occupation du gîte, le Conseil Municipal accorde une augmentation de 100 € brut par trimestre, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2007.

### **QUESTIONS DIVERSES**

Comme tous les ans, Madame TILLEY, de Chéniers, offre à la commune des sapins de Noël.

Monsieur Chambeau, sollicite la commune pour l'acquisition d'une parcelle sur le communal de la Minière afin d'agrandir et d'améliorer son entreprise.

Le Maire souhaiterait dans un premier temps faire intervenir un architecte afin que ce dernier propose un aménagement paysager sur le communal.

En ce qui concerne les devis pour la réfection de la mairie, le Maire a reçu tous les devis mais avant d'entreprendre les travaux, ce dernier souhaiterait renégocier les tarifs.

De même, le Maire informe le Conseil Municipal que les devis pour la salle des fêtes de Sacierges ont été demandés pour :

- une installation de deux prises extérieures à la salle afin de faciliter les traiteurs lors de leurs interventions en salle.

- un changement de chauffe eau.